DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 - 2024

CALENDRIER

RÉINSCRIPTION **DU 18 JUIN AU 15 JUILLET**
JOURNÉE PORTES-OUVERTES **DIMANCHE 18 JUIN 2023 À L'ÉCOLE DES ARTS**
1ÈRES INSCRIPTIONS **DU 14 AOÛT AU 03 SEPTEMBRE 2023**
JOURNÉE DES ASSOCIATIONS **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023**
PERMANENCES PARENTS-PROFESSEURS **DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023**
RENTRÉE DES CLASSES : LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

ÉLÈVE

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____ Code Postal _____ Ville _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Mail _____

RESPONSABLE LÉGAL / RESPONSABLE PAYEUR *(à remplir uniquement si élève mineur)*

Nom _____

Prénom _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Mail _____

PERSONNE AUTORISÉE À RÉCUPÉRER L'ÉLÈVE *(à remplir uniquement si élève mineur et si autre parent)*

Nom _____

Prénom _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

MUSIQUE *(à partir de 6 ans sauf pour l'éveil)*

☐ PARCOURS CYCLES (SOUMIS À ÉVALUATIONS)
☐ PARCOURS HORS CURSUS (NON SOUMIS À ÉVALUATIONS & À LA FORMATION MUSICALE)

PARCOURS CLASSIQUE

COURS INDIVIDUEL à partir de 6 ans

☐ PIANO
☐ GUITARE
☐ FLÛTE À BEC
☐ FLÛTE TRAVERSIÈRE
☐ CHANT LYRIQUE
☐ VIOLON / ALTO / VIOLONCELLE

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES

☐ CLAVIER
☐ BATTERIE ET PERCUSSIONS
☐ GUITARE ÉLECTRIQUE
☐ GUITARE BASSE
☐ GUITARE FOLK
☐ CHANT VARIÉTÉS

FORMATION MUSICALE - CURSUS

☐ ÉVEIL - 30 MIN *de 4 à 6 ans (découverte de la musique et des instruments)*
☐ INITIATION - 45 MIN *à partir de 6 ans (lecture musicale - obligatoire pour la 1ère inscription)*
☐ FORMATION MUSICALE - CYCLE 1
☐ FORMATION MUSICALE - CYCLE 2
} OBLIGATOIRE POUR LE PARCOURS CURSUS

COURS COLLECTIFS

☐ CHORALE ENFANTS (inclus dans l'éveil & l'initiation)
☐ CHORALE ADO
☐ ENSEMBLE DE GUITARES
☐ ORCHESTRE À CORDES
☐ ENSEMBLE DE FLÛTES
☐ ENSEMBLE ROCK
☐ CHORALE ADULTES
☐ TECHNIQUE VOCALE
☐ ATELIERS VOCAUX VARIÉTÉS INTERNATIONALES
☐ ATELIER PERCUSSIONS

ARTS *(à partir de 6 ans)*

THÉÂTRE

☐ GROUPE 1 – Enfants
Samedi 13h – 14h30

☐ GROUPE 2 – Ados
Samedi 14h45 – 16h45

☐ GROUPE 3 - Adultes
Vendredi 20h – 22h30

ARTS PLASTIQUES

☐ GROUPE 1 – Enfants (CP - CE1 - CE2)
Mercredi 10h – 11h45

☐ GROUPE 2 – Enfants (CE2 - CM1 - CM2)
Mercredi 14h – 15h45

☐ GROUPE 3 – Ados (collège)
Mercredi 16h15 – 18h

☐ GROUPE 4 – Adultes
Jeudi 18h30 – 20h30

PEINTURE ADULTES

☐ GROUPE 1
Lundi 9h30 - 12h30

☐ GROUPE 2
Lundi 14h - 17h

DANSE *(uniquement pour les lupoviciens, seule 1 activité peut bénéficier des tarifs réduits)*

☐ HIP HOP
☐ BARRE AU SOL
☐ CLASSIQUE
☐ MODERNE CONTEMPORAIN
☐ JAZZ
☐ INITIATION
☐ MUNZ FLOOR
☐ CONCOURS

TARIFS/trimestre

MODALITÉS GÉNÉRALES DU CALCUL DU TARIF

L'enseignement dispensé par l'Ecole des Arts est sujet à des droits d'enseignement dont le montant est fixé, par délibération du Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent. Le calcul se fait en fonction de des ressources mensuelles du foyer et de la composition de la famille suivant les barèmes ci-dessous.

ABSENCE D'ÉLÉMENTS DE CALCUL

Si le secrétariat de l'École des Arts ne dispose pas des éléments permettant de calculer la tarification au moment de la réinscription ou de l'inscription, le tarif maximum sera appliqué.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Toutes les modalités de règlement ainsi que les délais à respecter sont mentionnés dans l'avis de sommes à payer que vous recevrez, chaque trimestre, par voie postale. Le règlement est à l'ordre du Trésor Public. Le Pôle Culture ne prend aucun règlement, ni en chèque, ni en numéraire.

TARIF COURS INDIVIDUEL MUSIQUE

	CYCLE 1 - 30 MIN			CYCLE 2 - 40 MIN		
	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	55€	↗	130€	75€	↗	150€
2 enfants à charge	50€	↗	120€	70€	↗	140€
3 enfants à charge	45€	↗	110€	65€	↗	130€
de 4 enfants à charge à +	40€	↗	100€	60€	↗	120€
Résidents ACSO*	140€			160€		
Extérieurs ACSO*	180€			200€		

CARTE CULTURE

(adultes uniquement gratuit pour les mineurs)
obligatoirement facturée 1 fois/an **

LUPOVICIENS

3.50€

ACSO

10€

EXTÉRIEURS

15€

***La Carte Culture vous est facturée au 1er trimestre uniquement et vous permet d'emprunter des œuvres à la médiathèque durant toute l'année et de bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de programmes culturels. Vous pouvez demander votre carte à la médiathèque.*

TARIF COURS COLLECTIFS ÉCOLE DES ARTS

Théâtre, peinture, arts plastiques, pratiques musicales collectives supplémentaires + location d'instruments

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	34€	↗	45€
2 enfants à charge	32€	↗	43€
3 enfants à charge	30€	↗	41€
de 4 enfants à charge à +	28€	↗	39€
Résidents ACSO*	55€		
Extérieurs ACSO*	65€		

TARIF DANSE

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	40€	↗	50€
2 enfants à charge	38€	↗	48€
3 enfants à charge	36€	↗	46€
de 4 enfants à charge à +	34€	↗	44€

Tarif lupovicien - Revenus entre 551€ et 4 500€ : le tarif est proportionnel aux revenus du foyer.
** Ces tarifs sont forfaitaires sans prise en compte des revenus et de la composition de la famille.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Dossier d'inscription 2023-2024 dûment rempli et signé
- Attestation Responsabilité Civile nominative 2023-2024
- Dernière fiche d'imposition pour mise en place du tarif applicable/trimestre
  (uniquement pour les lupoviciens)
- Livret de famille
  (uniquement pour les lupoviciens)
- Attestation de niveau pour les nouveaux élèves musiciens non débutants
  (venant d'une autre école de musique/conservatoire)
- Document autorisant l'utilisation de photographies dûment complété et signé

SAUF RAISONS MÉDICALES, DÉMÉNAGEMENT, OU CHANGEMENT PROFESSIONNEL (AVEC JUSTIFICATIF), L'ENGAGEMENT À L'ÉCOLE DES ARTS EST ANNUEL ET SERA FACTURÉ EN CAS D'ARRÊT DES ÉLÈVES.

TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ. POUR TOUT ARRÊT EN COURS D'ANNÉE, VEUILLEZ ADRESSER UNE LETTRE DE DÉMISSION À MONSIEUR LE MAIRE EN Y EXPOSANT LE MOTIF.

Je soussigné-e _____ certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École des Arts de Saint-Leu d'Esserent et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Date : _____

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

A retourner par mail à : pole.culture@saintleudesserent.fr

ou par courrier : Pôle Culture - 1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

Possibilité de mettre dans la boîte à livres de la médiathèque si nous sommes fermés.

PLUS D'INFOS AU 03 44 56 05 34

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER :
15 JUILLET POUR LES RÉINSCRIPTIONS
ET 3 SEPTEMBRE POUR LES 1ÈRES INSCRIPTIONS

Saint-Leu d'Esserent OISE
notre Histoire, source d'Avenir

WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions à l'Ecole des Arts et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années.
Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le pôle culture par mail à pole.culture@saint-leudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.